LOURESSE ROCHEMENIER

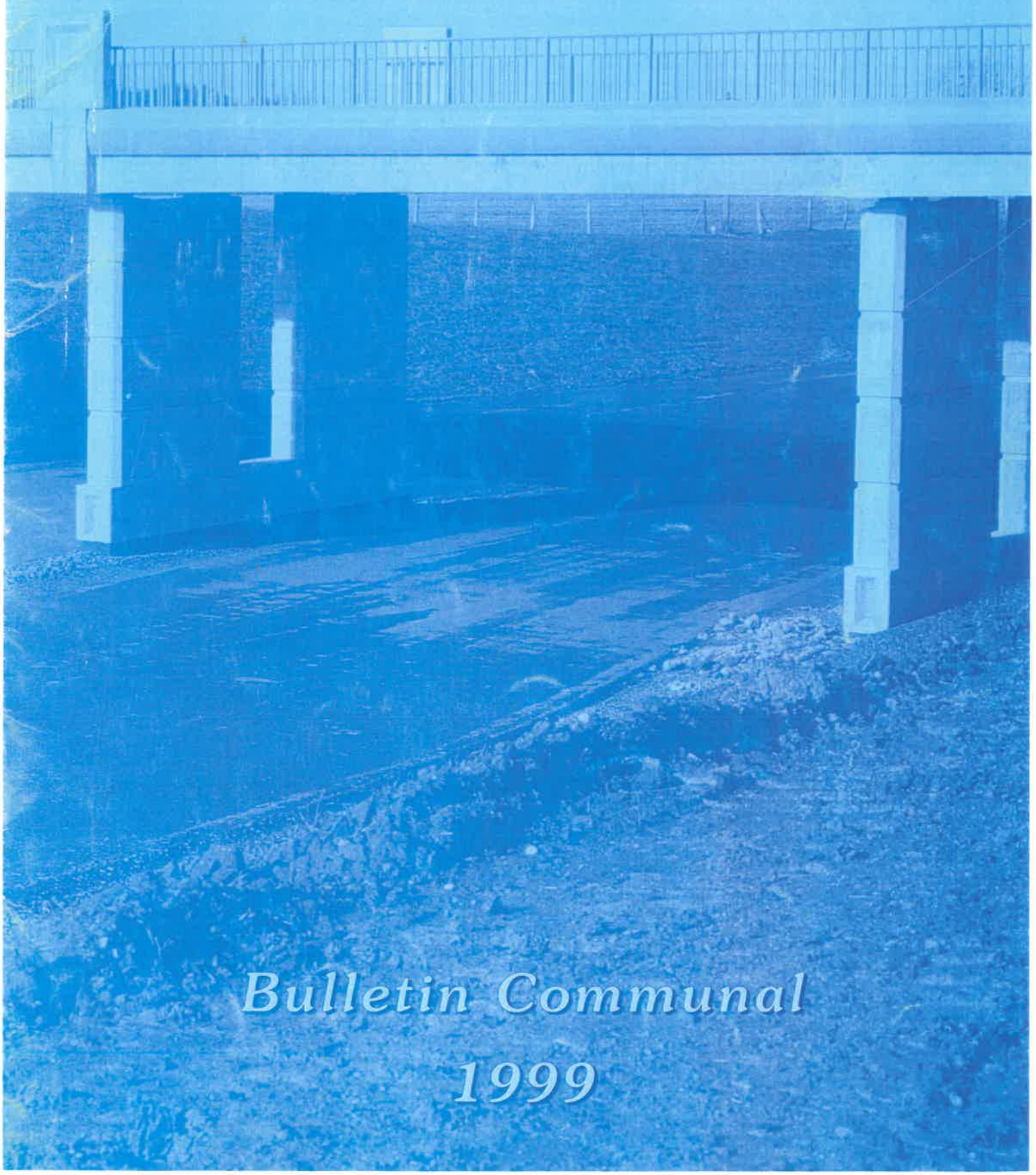

Bulletin Communal

1999

LE MOT DU MAIRE

Une nouvelle année vient de s'écouler, j'en profite pour vous présenter au nom du Conseil municipal tous mes voeux de bonne et heureuse année.

Voeux de bonheur pour vous, et tous ceux qui vous sont chers,
Voeux de santé, car c'est bien cela le plus précieux,
Voeux de prospérité dans vos entreprises, afin de limiter le chômage.

Cette année, comme vous avez pu le constater, le paysage de notre commune a beaucoup changé :

La voie rapide, qui est déjà bien avancée,
Le pont de la route de St Georges qui est terminé,
La route qui va contourner Rochemenier,
La route de Rochemenier entre Varennes et les Ecotiers, vers Doué,
La restauration de la façade de la mairie,
La construction d'un atelier communal, pour ranger le matériel, prévue début 99,
Et bientôt, nous allons voir des maisons sur le lotissement des Charmilles.

Je remercie tous ceux qui ont travaillé à l'élaboration de ce bulletin, en espérant qu'il vous informe au mieux sur le vie de votre commune.

Le Maire.

INFORMATIONS MUNICIPALES

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

☎ 02.41.59.13.13 Fax 02.41.59.95.70

Ouverture au public
- Du mardi au samedi de 8 h à 13 h

Permanences de M. le Maire
- Mardi, jeudi et samedi de 12 h à 13 h

Permanences du 1er Adjoint
- Mercredi et samedi de 12 h à 13 h

Permanences du 2e adjoint
- Vendredi et samedi de 12 h à 13 h

AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS

Afin de mieux vous accueillir, il serait souhaitable, votre installation terminée, de passer à la mairie avec votre livret de famille. Merci de nous signaler également de votre départ.

GARDERIE SCOLAIRE

Prix de la 1/2 journée : 10,20 F

CANTINE SCOLAIRE

Prix du ticket repas : 11,80 F

En cas d'absence de votre enfant, veuillez prévenir la cantinière.
☎ 02.41.59.33.76

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Le service est assuré par le S.M.I.T.O.M de Doué la Fontaine chaque mardi matin dès 7 heures.

COLLECTE DES VERRES

Un passage a lieu les 1er mardi de chaque mois.

- Il est interdit de déposer des bouteilles dans les conteneurs. Ceux-ci étant exclusivement réservés aux estivants.

COLLECTE PAPIERS, JOURNAUX

Un passage a lieu les 2e mercredi de chaque mois c'est à dire :
13 janvier 99, 10 février 99, 10 mars 99, 14 avril 99, 12 mai 99, 9 juin 99, 21 juillet 99, 8 septembre 99, 13 octobre 99, 10 novembre 99, 8 décembre 99.

DECHETTERIE

Un accés gratuit pour les particuliers.
Horaires d'ouverture
- ⇨ Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 16 h 30 à 18 h 30 (sans interruption)
- ⇨ Samedi : de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h

ETAT CIVIL 1998

Naissances
Léa AUMOND
Louis BOISSEAU
Chloé BONNAUD
Alison DESVALLON
Alice LEMAITRE
Vivian PESCHETEAU
Valérian POIRIER
Marine RABOUINT

Mariages
Christophe HENRY et Isabelle GAZEAU

Décés
Rosa BERNARD
Clément LASSINOT
Henri LECOMTE

TOUT PROCHE DE CHEZ VOUS !

PERMANENCES CENTRE SOCIAL JEAN DIMA A DOUE TEL : 02.41.59.77.09

LUNDI	
Mutilés du travail (3e du mois)	10 h 00 à 11 h 30
C.A.F (Caisse d'Allocations familiales)	11 h 00 à 12 h 30
Ass.Nouveaux Consommateurs	13 h 30 à 16 h 00
Impôts (1er du mois)	14 h 00 à 16 h 00

MERCREDI	
A.D.M.R (Aides ménagères)	10 h 00 à 12 h 00
Sécurité Sociale	14 h 00 à 16 h 30

Mardi 2e et 4e

JEUDI	
Conciliation judiciaire (2e du mois)	14 h 30 à 16 h 00
A.N.P.E (2e & 4e du mois)	9 h 00 à 11 h 00
A.D.M.R	10 h 00 à 12 h 00
U.R.S.S.A.F (4e du mois)	9 h 30 à 12 h 30
Consultation médico-psy (sur R.V)	Tél : 02.41.40.11.80

VENDREDI	
Consultation médico-psy (sur R.V)	Tél : 02.41.40.11.80
Comité de probation (sur R.V)	9 h 00 à 12 h 00

AUTRES ADRESSES UTILES

➥ **Conseillère en Economie Sociale et Familiale** (Mme Annick COTTEN)
Permanences à l'antenne M.S.A des Fontaines de 9 h 00 à 12 h00
Dates des prochaines permanences les 12 janvier 1999, 26 janvier, 9 février, 23 février, 9 mars, 23 mars.
TEL : 02.41.59.11.10

➥ **Assistante Sociale** (Mme Laurence BODELOT)
Permancences au Centre de Circonscription d'Action Sociale et de Santé
1 Avenue St Exupéry TEL : 02.41.59.21.10 sur rendez-vous

Maison de l'habitat
02.41.59.74.54

MISE EN PLACE D'UN RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Suite à la signature du contrat enfance et du contrat temps libre, proposés par la CAF d'Angers au SIVM de Doué la Fontaine, un relais assistantes maternelles sera mis en place courant 99 sur le canton. Il s'agit dans un premier temps de l'emploi d'un professionnel de la petite Enfance pour améliorer l'accueil des enfants. Cette personne sera au service des parents pour les aider à établir des contrats de travail, des bulletins de salaires etc.... Son rôle sera également de donner des conseils individuels ou collectifs aux assistantes maternelles volontaires pour s'informer. Sa mission sera davantage portée vers les assistantes maternelles indépendantes.

Dans les communes rurales comme à Louresse, la mise en place de ce relais a pour but d'aider les assistantes maternelles à se professionnaliser afin d'en faire un vrai métier. Espérant ainsi développer de nouveaux agréments pour subvenir aux besoins d'accueil des enfants qui existent sur la commune.

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES SUR LOURESSE

- Mme BRUNELLIERE Dolorès 14 Résidence du Parc LOURESSE Tél 02.41.59.93.59
- Mme JUIN Isabelle 16 rue du Musée ROCHEMENIER Tél : 02.41.59.36.07
- Mme LABASTARD Jeannine 3 chemin de la Garenne ROCHEMENIER Tél : 02.41.59.35.57
- Mme LANDARD Françoise 5 rue des Champs Chailloux La Bournée LOURESSE Tél : 02.41.59.93.23

LE CONSEIL EN SEANCES
COMPTE-RENDU SOMMAIRE DES REUNIONS

SEANCE DU 10 JANVIER 1998

Limite de la zone d'urbanisme
Le Conseil municipal décide de respecter les limites de la M.A.R.GU jusqu'à la mise en place éventuel d'un P.O.S après le remembrement.

SEANCE DU 17 JANVIER 1998

Augmentation du loyer de la boulangerie à partir du 1er janvier 1998
Le loyer de la boulangerie s'élève à 2 254.97 F par mois plus un droit au bail de 2.5 % soit 2 311.34 Francs.

SEANCE DU 5 FEVRIER 1998

Création d'un regroupement pédagogique (R.P.I) entre Dénézé-sous-Doué et Louresse-Rochemenier

Construction d'un pilier de soutien en grizon dans la chapelle de Rochemenier.
Le Montant du devis s'élève à 26 588.92 F TTC

Travaux d'effacement de câbles électriques devant la mairie
Le Conseil municipal accepte de faire passer les câbles électriques situés devant la mairie par voie souterraine. Montant du devis : 15 828.19 F TTC

Cession de terrain au Syndicat Intercommunal d'Electricité
Le Conseil municipal accepte de vendre au S.I.E.M.L un terrain de 15 m² cadastré ZK n°172 situé en bordure du chemin rural pour y construire un nouveau poste de transformation afin de desservir en énergie électrique le lotissement des Charmilles, pour le franc symbolique.

Commission Communale d'Aménagement Foncier. Election de trois propriétaires titulaires et deux suppléants.
Ont été élus titulaires : Mrs CHARGE Roger, CHAUVIN Jean, METIVIER Roger
Ont été élus suppléants : Mrs FOREST Jean-Yves, DESVALLON David

SEANCE DU 2 MARS 1998

Lotissement des Charmilles - Détermination du prix de revient au m² et fixation du prix de vente
Le prix de revient du Lotissement des Charmilles est de 128.26 F TTC
Le prix de vente est fixé à 99 F TTC le m²
Inscription de chemins ruraux au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée non motorisée
Chemin rural des Patauderies, Chemin des Pièces Carrées, Chemin rural des Près Gagnés (CR 28), Rue du moulin, Chemin rural de Doué à Rochemenier (CR 7), Chemin rural de Launay à Rochemenier (CR17), Rue du domaine, Chemin départemental de Martigné-Briand.

LE CONSEIL EN SEANCES
COMPTE-RENDU SOMMAIRE DES REUNIONS

SEANCE DU 26 MARS 1998

Approbation des comptes administratifs 1997 et vote des budgets primitifs 1998 en présence de Monsieur BOUDY, percepteur de DOUE LA FONTAINE.

Redevance d'assainissement pour l'année 1998 Elle est fixée à 32 F par personne et 64 F par résidence secondaire.

Redevance pour collecte des ordures ménagères pour l'année 1998
Elle est fixée à 193 F par personne et par résidence secondaire dont le montant se décompose ainsi :

Collecte 1 fois par semaine : 80 F — Traitement des ordures : 53 F
Déchetterie : 49 F — Collecte du verre : 11 F

Acquisitions prévues au budget primitif 1998
- un ordinateur pour l'école publique d'une valeur de 12 000 F
- un appareil de traitement d'une valeur de 4 000 F
- une remorque d'une valeur de 10 000 F
- des guirlandes décoratives de Noël pour 10 000 F

La redevance pour occupation du domaine public s'élève à 120 F pour l'année 1998.

SEANCE DU 08 AVRIL 1998

Projet de collecte de récits de vie organisée par le C.A.P.E.S.S.
Le Conseil municipal décide de participer à l'opération de collecte de récits de vie pour le sauvetage de la mémoire orale dans le Sud-Saumurois. Montant de la participation : 500 F

SEANCE DU 11 MAI 1998

Participation au dépliant touristique de Saint Georges sur Layon pour le rassemblement des Saint Georges pour un montant de 500 F

Refus du devis du Syndicat Intercommunal d'Electricité concernant la rénovation de l'éclairage public Place du cèdre d'un montant de 12 960 F TTC

Installation d'un panneau sur le terrain du lotissement des Charmilles de manière à informer la population de la vente des parcelles à bâtir. Montant du devis : 3 979.80 F TTC.

Achat d'une partie de la parcelle de terrain cadastrée ZI 197 pour une superficie de 25 ares
appartenant à Mr BRETON Bernard afin d'y construire un bâtiment servant d'atelier communal et remise de rangement du matériel. Montant de l'acquisition : 15 000 F (6 F le m²)

Appartement situé au-dessus de la mairie. Revalorisation du loyer
A partir du 1er mai 1998, le loyer s'élèvera à 2 108.87 F par mois plus un droit au bail de 2.5 % soit 2 161.59 F

Travaux de voirie 1998
La commission chargée de l'ouverture des plis a retenue l'entreprise la moins disante, Anjou Travaux Publics. Montant des travaux : 91 943.03 F TTC

LE CONSEIL EN SEANCES
COMPTE-RENDU SOMMAIRE DES REUNIONS

SEANCE DU 09 JUILLET 1998

Prix des entrées aux caves de Rochemenier pour l'année 1999

Individuels :	Adultes : 24 F	Enfants : 13 F
Groupe :	Adultes : 18F	Enfants : 12 F

Prix de la restauration scolaire pour l'année 1998/99
Le prix du ticket de cantine est fixé à 11.80 F.

Achat d'un bac réfrigérant pour la salle des fêtes pour un montant de 3 290 F H.T

Augmentation du loyer de la société pour l'année 1998
Après application du nouvel indice, le loyer de la société est fixé à 4 772.86 F par semestre.

Vente de l'armoire dans la salle du cadastre à Mr BRETON Bernard pour une valeur de 6 500F

Vente de la terre située sur le lotissement des Charmilles
Le Conseil municipal décide de vendre la terre qui se trouve sur le lotissement et fixe le prix du m3 à 10 Francs.

SEANCE DU 20 JUILLET 1998

Travaux d'assainissement autonome aux caves de Rochemenier
Le Conseil municipal décide d'effectuer des travaux d'assainissement aux caves troglodytiques. Ces travaux sont confiés à l'entreprise JUSTEAU pour un montant de 262 606.25 F TTC
Le Conseil municipal sollicite une subvention auprès du Département de Maine et Loire

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 1998

Augmentation du loyer de l'appartement situé au-dessus de la cantine
A partir du 1er septembre 1998, le loyer mensuel s'élèvera à 1 741.35 F plus un droit au bail de 2.5 % soit 1 784.88 F

Indemnités pour le gardiennage de l'église communale de Louresse est fixée à 726.11 F au titre de l'année 1998

Vérification des paniers de basket de l'école
Deux paniers de basket ont été installés pendant les vacances d'été. Le Conseil municipal retient l'entreprise SUD-LOIRE-PREVENTION de SAINT LAMBERT DU LATTAY pour un montant de 480 F H.T

Intercommunalité
Monsieur le Maire demande au Conseil municipal, à la demande du S.I.V.M de la région de Doué-la-Fontaine, de se positionner sur l'intercommunalité. Les Conseillers municipaux ont procédé à un vote dont le résultat est le suivant :
Sur 13 exprimés, 12 conseillers disent "non" à la Communauté de communes préférant rester au sein d'un S.I.V.M à la carte avec éventuellement plus de compétences, et 1 conseiller s'est exprimé par un blanc.

Acquisitions diverses
- une armoire pour les archives de la commune d'une valeur de 3 500 F H.T
- des jeux pour la garderie scolaire pour 500 F H.T

LE CONSEIL EN SEANCES

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DES REUNIONS

SEANCE DU 15 OCTOBRE 1998

Vote du budget supplémentaire principal 1998
Recettes et dépenses de fonctionnement : 200 000 F
Recettes de dépenses d'investissement : 100 000 F

Approbation du dossier de continuité des travaux de déviation Ouest de Doué-la -Fontaine
(3e tranche) et la création d'un giratoire sur la RD 761 sur les communes de Doué et Louresse.

Modification du tracé et du balisage du GR3 D entre Rochemenier et Launay
Sur proposition du responsable des itinéraires de Grande Randonnée dans le Sud-Saumurois, le Conseil municipal décide de modifier le tracé et le balisage du circuit en raison de la déviation de la commune.
En accord avec le Comité départemental de la randonnée pédestre, le nouvel itinéraire est le suivant :
- De Rochemenier, par la rue du Musée et la route de Rochemenier (RD 177), on rejoindrait la rue de la chapelle, puis la nouvelle voie qui emprunte le pont franchissant la déviation, pour retrouver la RD 159, près du Chemin des Longs, et atteindre Launay.

SEANCE DU 26 OCTOBRE 1998

Construction d'un atelier communal
Le Conseil municipal accepte le devis de l'entreprise LEBLANC de CHEMILLE pour un montant de 92 505.02 F TTC
Remembrement
Le conseil municipal décide la création de chemins afin de permettre l'exploitation des terres enclavées en raison de la déviation de Louresse, à savoir :
- le désenclavement d'Ecotier, la liaison Louresse-Ambillou (La Grézille), le chemin provisoire des Grandes Vignes
Lotissement des Charmilles
Le Conseil municipal décide de modifier le découpage parcellaire du lotissement afin de diviser le lot n°5 en deux nouveaux lots.
Restauration de la fontaine de la Bournée
Acceptation du devis de Mr PINEAU CLaude pour des travaux de pose d'enduits. Montant du devis 3 820.60 F TTC
Installation d'un standard téléphonique au secrétariat de la mairie
Acceptation du devis de France Télecom d'une valeur de 6 760 F ht auquel s'ajoute les frais d'installation pour 1 750 Fht

SEANCE DU 16 NOVEMBRE 1998

Refus de participer à la création d'un complexe d'hébergement et de loisirs à Saint Georges sur Layon dans le cadre de l'intercommunalité
Le Conseil Municipal accepte que le S.I.VM soit maître d'ouvrage pour le projet de création mais refuse de participer financièrement.
Refus de participer à la construction de trois ateliers-relais dans la zone industrielle "La Saulaie" de Doué la Fontaine
Le Conseil municipal accepte que le S.I.V.M soit maître d'ouvrage pour le projet de création mais refuse de participer financièrement.
Vente d'une remorque d'une valeur de 500 F à Mr LAURIOUX Maxime.
Adhésion au "Contrat enfance" et "temps libre" dans le cadre du S.I.V.M (voir article joint dans ce bulletin)

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 1998

Modification du prix de vente des parcelles du lotissement des Charmilles
Vu l'article 27 du projet de loi de finances pour 1999 qui exonère de TVA immobilière les terrains acquis par des personnes physiques en vue de la construction d'immeubles que ces personnes affectent à l'habitation, le conseil décide de fixer le prix de vente du terrain à 82 F le m².

Aménagement d'une aire de retournement sur l'ex-route départementale 159, devenue sans issue, afin de permettre aux véhicules de sécurité, d'incendie... de faire demi-tour.

BUDGET PRIMITIF 1998

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

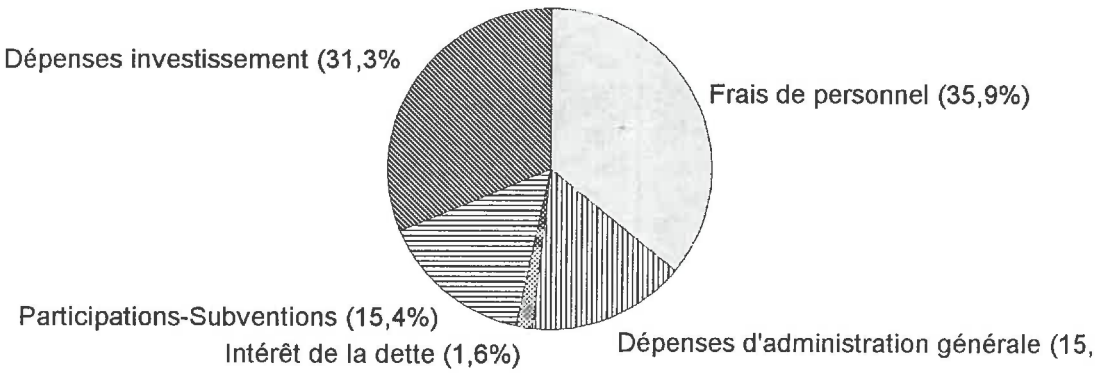

RECETTES

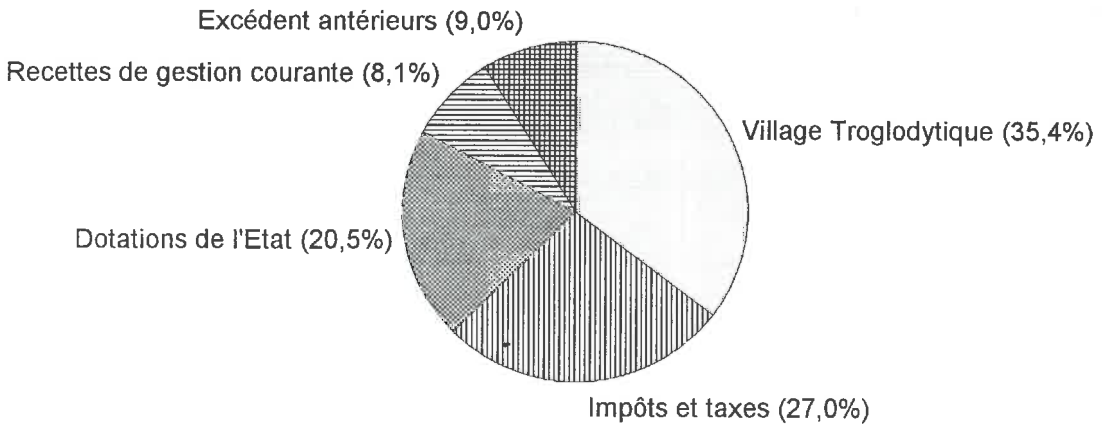

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

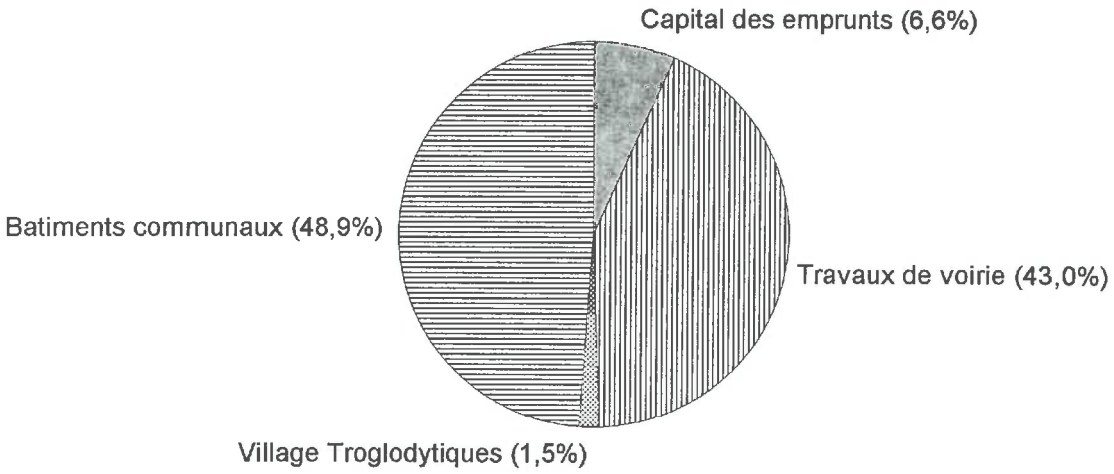

RECETTES

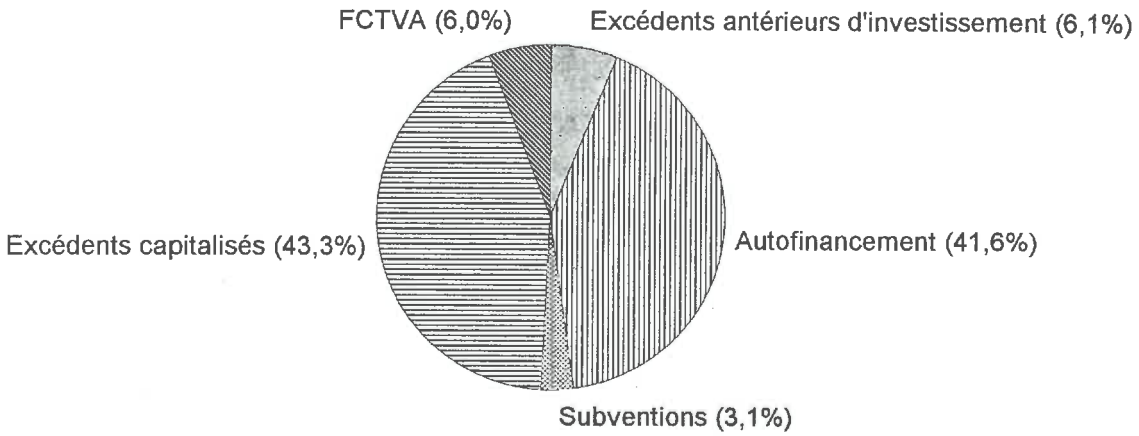

LE LAVOIR DE LA BOURNEE

Avec le temps, la Fontaine du village, patrimoine de la commune de Louresse, se dégradait régulièrement. Ce lieu rappelle un mode de vie ancestrale.

Pour restaurer et refaire une beauté au lavoir, il a été fait appel aux villageois, et c'est nombreux dans la bonne humeur que jeunes et moins jeunes ont répondu "présent" avec pelles, pioches, truelles, brouettes pour participer aux travaux de rénovation.

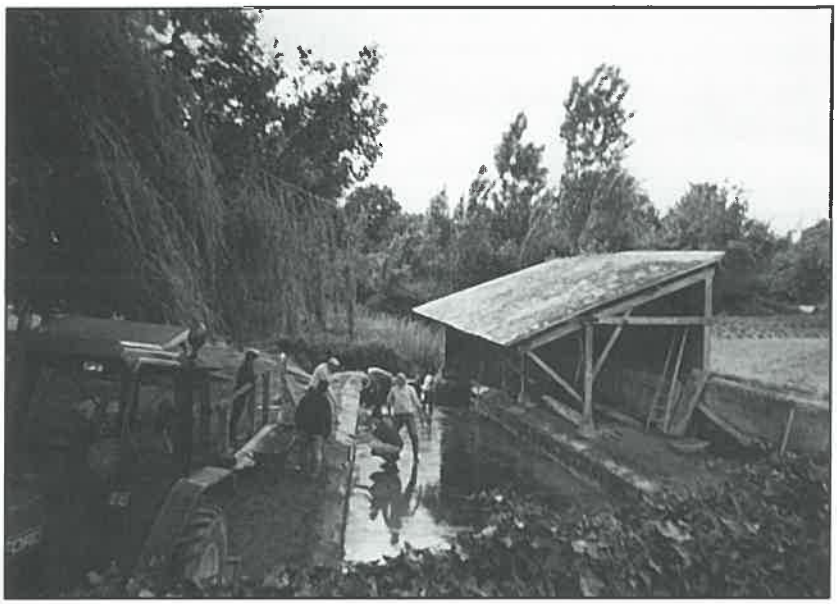

Le Conseil municipal a débloqué une subvention de 10 000 Francs pour l'achat de matériaux et faire effectuer quelques travaux par des entrepreneurs (palette de vigange, mur arrière extérieur).

Les personnes bénévoles ont réalisé en trois journées de travail l'enduit du mur de briques intérieur, le remplacement de toutes les ardoises sur le pourtour du lavoir, l'aménagement de la descente avec traverse de bois, des travaux de maçonnerie avec jointage de pierres, des m3 de terre déplacés à la brouette.

- *Des projets de plantations sont à l'étude pour le printemps prochain.*
- *Pour accueillir les promeneurs, une table et des bancs ont été installés.*
- *Avec ce nouveau look, notre Fontaine plaira à ses visiteurs et sa retraite en sera prolongée et plus agréable.*

Des bénévoles qui ont mis tout leur coeur dans la réalisation de cette entreprise.

A LA DECOUVERTE DE VOTRE COMMUNE

Voici quelques circuits de randonnée pour vous faire découvrir votre commune, ou simplement vous dégourdir les jambes ! Comptez de 45 mn à 1 h 30 de marche, selon la longueur du circuit et votre vitesse de marche. Ces sentiers ne sont pas balisés. *Bonnes balades !*

CIRCUIT N° 1 : La forêt de Milly

Départ de corbeau.

Prendre le premier chemin après celui de Corbeau. Celui-ci, d'abord en terrain découvert, s'engage dans les sous-bois, pour rejoindre la RD 159 goudronnée (Louresse-Louerre). Prendre à droite, continuer 150 m et s'engager dans le premier chemin à droite. Sous-bois et lisière de forêt jusqu'à la route de Milly. Petite portion de route, prendre l'allée forestière à droite dans le virage. Continuer tout droit à travers la forêt, l'allée devient chemin enherbé. Suivre ce chemin vers la gauche qui ramène à l'allée principale . Sortir de la forêt, reprendre la route goudronnée. Descendre à droite vers la garançonnière, à nouveau à droite pour remonter vers Corbeau.

CIRCUIT N°2 : La Fontaine - Le Dolmen

Départ du lavoir de la Bournée.

Prendre la direction de Louresse sur environ 200 m, puis prendre la route à gauche. (le dolmen est situé en haut de la butte, au bout du 1er chemin à gauche (table de pique-nique)). Continuer tout droit, virage à droite puis 1er chemin à gauche, jusqu'à la RD 159 goudronnée. Prendre à gauche, suivre la route jusqu'au 1er chemin de falun à droite. Suivre sur environ 150 m, puis prendre à gauche. Passer le long des vergers, jusqu'à la route de Sauné. Rejoindre à gauche la Fontaine (table de pique-nique).

CIRCUIT N° 3 : La Bournée - Villeneuve

Départ de l'entrée de la Bournée, en venant de Louresse.

Prendre à gauche, puis à droite au virage, à nouveau à droite à la sortie de la Bournée. Au carrefour, à gauche, tout droit au grand tilleul puis monter vers la droite à l'embranchement suivant. Continuer à gauche jusqu'au chemin balisé (GR 3), prendre à droite. Continuer jusqu'à Villeneuve, prendre à droite, puis à 150 m à gauche, un chemin empierré (balisage GR 3). Descendre jusqu'au 1er embranchement, prendre à droite, puis rejoindre la Bournée par la route à gauche. Première à gauche à l'entrée du village.

CIRCUIT N° 4 : Rochemenier

Départ de la place de l'église de Rochemenier.

Prendre la rue du moulin, sortir de Rochemenier vers la droite et suivre sur environ 400 m puis prendre le chemin à gauche (balisage GR 3) qui longe le moulin Gouré. Aux Patauderies, prendre 2 fois à gauche puis à droite après la Boutinière. A 800 m, prendre le chemin à gauche puis la route à droite. Au croisement suivant, à gauche jusqu'au Moulin Garreau. Traverser la route de Rochemenier, tout droit puis à gauche. Rejoindre la route de Doué, revenir sur la gauche vers Rochemenier.

CIRCUIT N° 5 : Rochemenier

Départ de la place de l'église.

Suivre la route de Doué sur 1 km environ, prendre à gauche vers la ferme des Ecotiers. A la ferme, suivre le chemin à gauche jusqu'à l'église en ruine de la Madeleine. Continuer jusqu'à la route de Dénezé, prendre à gauche, puis direction Rochemenier. Prendre le 1er chemin sur la droite, puis à gauche. Redescendre vers Rochemenier, reprendre la route vers la droite.

CIRCUIT N° 6 : Launay - Brosse

Départ de Launay.

Suivre la rue du Domaine jusqu'à la route de Martigné. Traverser, suivre jusqu'à Brosse. Prendre chemin à droite, suivre sur 1,5 km environ. Prendre la route à gauche, suivre direction Louresse, Hameau des Fourneaux. Passer le pont. Continuer jusqu'à Launay.

La carte représentant les différents parcours est à votre disposition à la mairie.

LA LUDOTHEQUE ITINERANTE "La Malle à Jouer"

Proposée par le Centre Social de Doué, la Malle à jouer se déplace un mercredi après-midi par mois sur Louresse. Elle propose aux enfants de 3 à 17 ans des jeux et des animations, également un atelier à thème - confection d'un album-photos, animaux en pommes de pin, aquarium, masques, modelage....

Une sortie a lieu chaque année. En juin dernier, environ 50 enfants, accompagnés de 10 adultes, ont passé la journée au parc d'attractions de Massay : promenade en train à la découverte de la vallée d'Argenton, jeux divers, château gonflable, baignade, pique-nique. Commentaires enthousiastes de la part des enfants au retour !

Départ vers le Parc de Massay
24 juin 1998

La Malle à jouer en quelques mots :

Elles est ouverte aux enfants de 3 à 17 ans. La présence des parents n'est pas obligatoire, toutefois ceux qui souhaitent rester pour jouer avec leurs enfants y sont les bienvenus.

On trouvera sur place environ 200 jeux et jouets d'intérieur et de plein air pour tous les âges.

- Inscription : vous munir de votre numéro d'allocation CAF ou MSA et de la photocopie des vaccins.
- Participation : 10 F par enfant. Le goûter est prévu par le Centre Social.
- Lieu : à la salle du terrain des sports, et de novembre à avril, à la salle des fêtes.

Les dates de passage sont communiquées par l'école, par distribution de tracts dans les boîtes aux lettres pour les enfants non scolarisés à Louresse ou par voie de presse.
Renseignements : Centre Social JEAN DIMA à Doué la Fontaine ou à la mairie de Louresse.

PROPOSITION D'UN WEEK- END THEÂTRE A LOURESSE

➢ Dans le cadre des activités pour les enfants et les jeunes de la commune, une quinzaine de personnes se sont retrouvées pour mettre en place un spectacle de théâtre.

➢ Une troupe théâtrale sera invitée à se présenter dans la salle des loisirs, Il y aura deux séances au cours du week-end, ce sera une représentation populaire qui concernera tous les âges.

➢ La date est arrêtée pour les **24 et 25 avril 1999.**

Pour l'instant, on se prépare... Pour vous qui êtes amateur et pour vous les autres qui êtes partant pour une bonne détente ; réservez la date. Vous serez averti plus précisément en temps voulu dans les boites à lettres et dans la presse.

PROJET ADOS
Louresse - Dénezé

LES ADOLESCENTS NE S'ENNUIENT PAS EN VACANCES

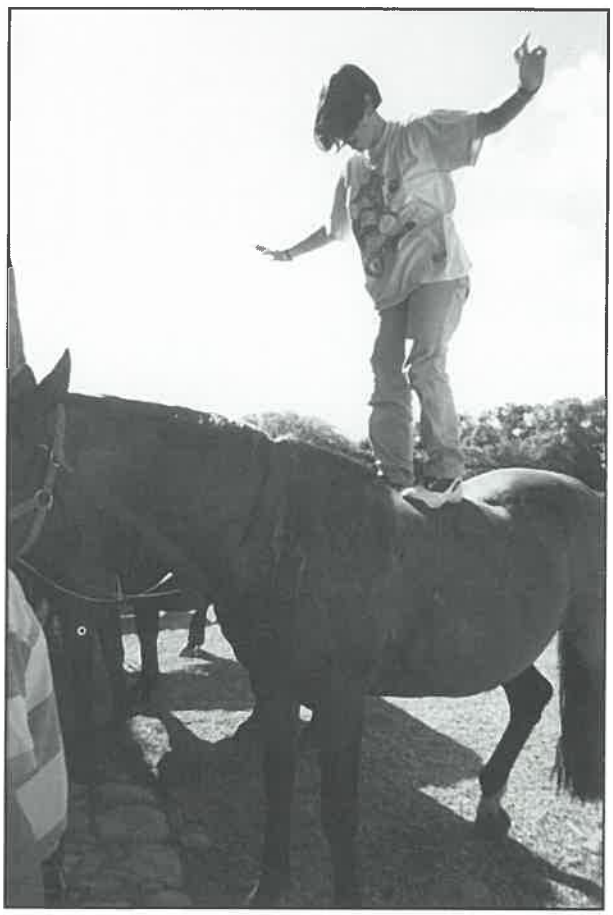

Les jeunes âgés de 12 à 16 ans domiciliés sur la commune de Louresse ont l'occasion de se divertir durant les vacances, les animations sont très diversifiées. Sandrine, animatrice du centre social accompagne les participants pour ces activités

Un programme d'animations variées est préparé aux souhaits de ces adolescents. C'est ainsi que des sorties à la patinoire ou au bowling, des initiations à l'équitation sont planifiées, des soirées fouaces ou pizzas sont organisées dans la salle du terrain de sport.

Un camp en juillet 1998

En juillet dernier un camp a été mis en place. Il s'agissait d'une semaine à la ferme pédagogique de Grigné à Grez-Neuville. Les journées ont été bien occupées puisque sorties en forêt, équitation, bricolages sur le thème de la ferme, sortie piscine ou promenades en calèche étaient au programme. La veillée autours du feu de camp avec chants accompagnés à la guitare était bien sûr planifiée durant le séjour.

Pour aider à financer ces animations, des ventes de croissants sont organisées. Les habitants de la commune sont remerciés pour l'accueil et pour la compréhensibilité qui a été fait aux jeunes

Des animations pour tous les jeunes de 12 à 16 ans habitant la commune

Actuellement une quinzaine de jeunes de la commune répondent régulièrement à ces activités. D'autre adolescents habitent Louresse et ne sont pas au courant des programmes ; qu'ils n'hésitent pas à se manifester auprès de :

Aurélie CHAUDELET	☎ 02 41 59 37 55
Noémie BONNET	☎ 02 41 59 35 96
Clément MARTIN	☎ 02 41 59 35 39

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

1er Prix : Mr & Mme VALLET Maurice, 5 place de l'église

2e Prix

Village de Rochemenier :

Mr HUNAULT Désiré & Mme HUNAULT Marie-Thérèse, 10 rue du moulin

Village de Louresse :

Mr & Mme BRETON Claude, 3 route de St Georges

Village de la Bournée :

Mr & Mme FOREST Yves, 4 rue des templiers

Village de Launay :

Mr & Mme GLANDAIS Jean-Marie, 2 rue du domaine

3e Prix :

Mr REVEILLE Louis & Mme BRANCHEREAU Régine, 2 rue de villeneuve La Bournée
Mr & Mme BOUSSEAU Marcel, 5 place du cèdre Louresse
Mme BRIBARD Nathalie, 7 route de la boutinière Rochemenier
Mr & Mme CHAUVIN Jean, 21 rue du musée Rochemenier
Mr & Mme CLOCHARD Gilles, Le sablon
Mr & Mme FOREST Jean-Yves, La Garançonnière
Mr & Mme FREMONDIERE André, 14 rue de la société Louresse
Mme HUDON Marie-Madeleine, 8 place du cèdre Louresse
Mr & Mme LEBASTARD Romain, 3 chemin de la garenne Rochemenier
Mme LANDARD Lucienne, 5 rue du parc Louresse
Mr & Mme LETOURNEUR Jean-Baptiste, 4 route de St Georges Louresse
Mr & Mme LECLERC Jean, 3 place de l'église Louresse
Mr & Mme MAINGUY Jean, 8 rue de la société Louresse
Mr & Mme METIVIER André, 1 rue du chêne rond La Bournée
Mr & Mme PINEAU CLaude, 2 route de la boutinière Rochemenier
Mr & Mme POULEAU Paul, 12 rue du tilleul La Bournée
Mr & Mme ROUX Jean-Yves, 11 rue du moulin Rochemenier
Mr & Mme SCALI Julien, 9 rue du tilleul La Bournée
Mr & Mme SOURISSEAU Louis, 2 place de l'église Louresse

Les prix décernés à l'occasion du concours des maisons fleuries sont variés : voyage en couple aux Floralies de Nantes, chèques, livres sur le jardinage, compositions florales ...

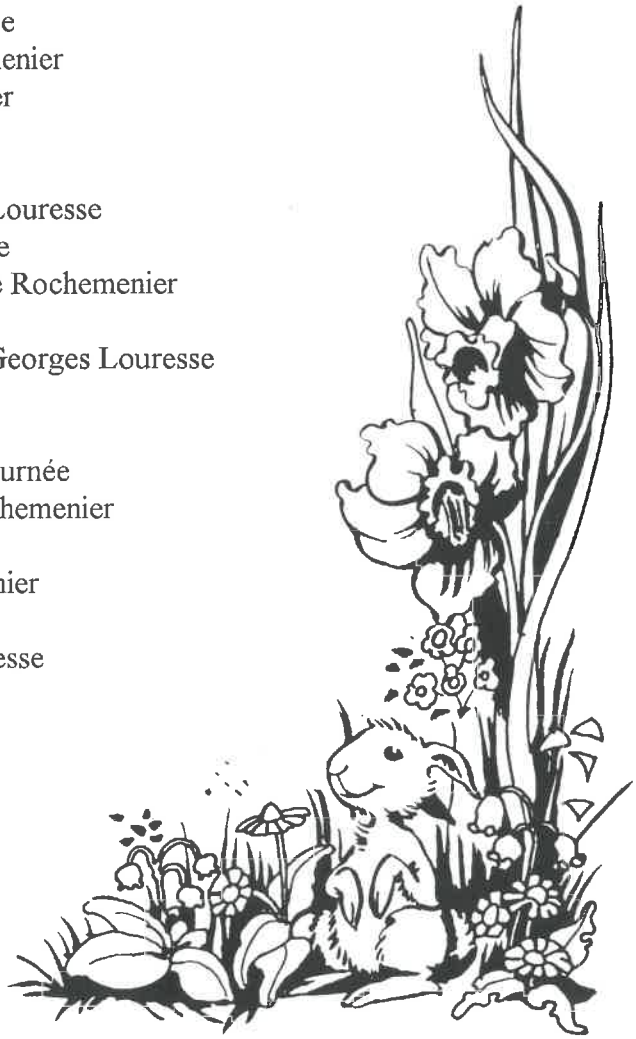

Ce concours est ouvert à tous, sans inscription préalable.
Les parties fleuries (jardin, balcon, terrasse...) doivent être visibles de la rue.
Le but est bien sûr d'encourager chacun à fleurir les abords de sa maison et à concourir ainsi à l'embellissement de la commune. Merci donc à tous pour les efforts entrepris !

COMITE DES FETES

En 1999, 10 éme fête de l'omelette

Toute l'équipe du comité des fêtes vous souhaite une bonne et heureuse année 1999

Cette année, **la fête de la Sainte Emérance aura lieu le dimanche 24 janvier.** La messe et la dégustation de la galette se dérouleront à Rochemenier. Le repas qui suivra sera animé par un humoriste patoisant : ***PAULO***. Le lieu du banquet est toujours à la salle des loisirs de Louresse. Le comité des fêtes vous y attend nombreux, La détente et le rire seront au rendez-vous.

La date pour **la fête de l'omelette est prévue pour le 22 mai 1998**. peut être des nouveautés ! peut être des surprises ! on ne sait jamais...C'est la 10 éme et ça se fête. Vous serez averti par la presse et dans les boites à lettres en temps voulu.

Pour ces manifestations et comme l'équipe est peu nombreuse, vous pouvez réserver directement auprès des membres du comité des fêtes dont voici les références ci dessous :

PRESIDENT :	*Jacky CHAUVIN*	☎ *02 41 59 10 94*
VICE PRESIDENT :	*Alain AUMONT*	☎ *02 41 59 95 86*
SECRETAIRE :	*Jacques MARTIN*	☎ *02 41 59 35 39*
SECRETAIRE ADJOINT :	*Fabienne AUMONT*	☎ *02 41 59 95 86*
TRESORIER :	*Marie Agnès TREUILLIER*	☎ *02 41 59 03 21*
TRESORIER ADJOINT :	*Jean Marie BONNET*	☎ *02 41 59 35 96*
RESPONSABLE MATERIEL :	*David DEVALLON*	☎ *02 41 59 93 22*

Mais aussi auprès *de Ludovic Courriault, Gilles Leroux,*

Le comité des fêtes vous remercie pour votre compréhension

Nous vous rappelons qu'il y a des bancs et des tables à la disposition des habitants de la commune
Réservation chez David 02 41 59 93 22

TARIF DE LOCATION

Table : 20 Frs
Banc : 5 Frs
Barbecue : 50 Frs

A S V R

Association **S**portive Des **V**illages **R**éunis
Ambillou - Louerre - Grezillé - Noyant - Louresse

PROPOSE SES ACTIVITES SPORTIVES ACCESSIBLES A TOUS, PETITS ET GRANDS

Chaque section présente ci-après un condensé de ses activités.

TENNIS

Nous avons vu avec plaisir la section de tennis se former sous l'impulsion de Mr LECLANCHE qui a assuré une courte présidence due à sa mutation.

Un lifting du terrain assuré par la commune ainsi que la remise en état des clôtures ont encouragés la reprise de la pratique de ce sport.

EFFECTIFS : 39 adhérents

13 enfants en cours de tennis avec Mr BOULEAU, animateur
Les cours sont dispensés le mercredi de 14 à 15 heures 30
Les cartes annuelles ou horaires sont à retirer à la POSTE ou au RELAIS DES MOUSQUETAIRES ainsi qu'au BAR-TABAC à Ambillou.

Présentation des membres du bureau

Président : Franck VANNIER 02 41 59 93 84
Trésorier : Camille TESTON 02 41 59 38 32
Secrétaire : Cyril BERNARD 02 41 59 33 69
Membres : Pierre AUVRET et Josélito BICHANGA

☞ Si vous voulez rejoindre L'A.S.V.R *TENNIS*, contactez l'un des membres nommés ci-dessus.

SECTION GYMNASTIQUE

Cette année les adultes et les enfants amateurs de gymnastique ont un choix plus large que l'an passé avec la création d'un nouveau cours le vendredi soir.

Dans la salle du Foyer Rural d'Ambillou quatre cours sont donc proposés :

Le Mercredi :

☞ à 14 h 00 pour les enfants avec une animatrice de Brissac : *Laurence*
☞ à 18 H 30 pour les adultes une gym détente "douce" avec *Marie-France*
☞ à 20 h 30 pour les adultes une "gym tonic" avec *Laurence*

Le Vendredi :

à 20 h 30 deuxième séance de "gym tonic" pour hommes et femmes.

Plusieurs communes regroupent 55 adhérents :

Ambillou 21 Louresse 9 Brigné 7 Louerre 8 Noyant 3 Grézillé - Chemellier 7

N'hésitez pas à les rejoindre, vous serez les bienvenus !

Contact :	Annette LERAY *Présidente de section*	02 41 59 35 91
	Sylvie BOULEAU *Secrétaire*	02 41 59 28 86
	Marie-Do JUIN	02 41 59 30 96

SECTION BASKET

Cette année bon départ, peut-être pas au niveau des résultats, mais notre unique équipe de cadettes a pu débuter dès la première phase du championnat.

L'entraînement du début de saison et le management sont assurés par Sylvaine Lelièvre.

Au niveau des jeunes, il a été formulé quelques demandes pour des 7/10 ans.
Pour envisager une équipe, il faudrait au minimum 7 à 8 enfants intéressés.
☞ Pour tout renseignement où vous faire connaître, vous pouvez contacter soit la présidente (Patricia BERNIER au 02 41 59 36 73) ou la secrétaire (Annick COURTOIS au 02 41 59 34 88).
Après 17 ans de bénévolat en tant que secrétaire, Marie Luce CHARBONNIER a souhaité passer le relais pour aller vers d'autre occupations.

LES SECTIONS VOUS OFFRENT LEURS MEILLEURS VOEUX POUR L'ANNEE 1999

N'oubliez pas !!!
❖ *Le 17 janvier à 18 heures salle du Foyer à Ambillou GALETTE DES ROIS*

ASVR
SECTION FOOT

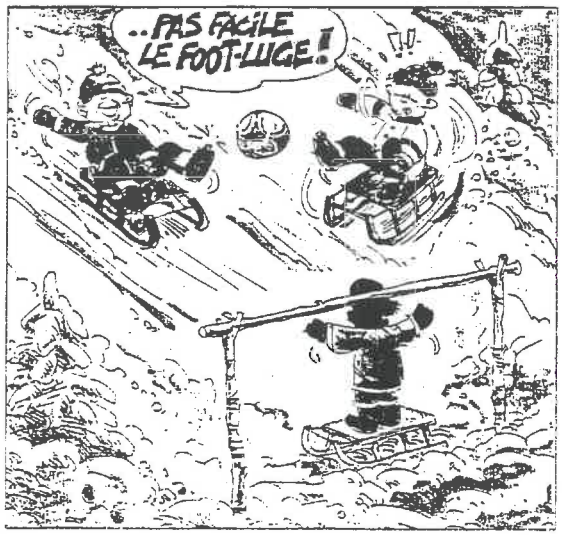

1998 est pour nous une année heureuse et riche en émotions.

En fin de saison nos deux équipes Seniors ont récolté le fruit de leurs efforts en se propulsant en promotion de 1ère Division et en promotion de 2ème Division.

Les encouragements des supporters ont largement contribué à cette réussite.

La Municipalité d'Ambillou a marqué l'évènement le 3 mai 1998 lors d'une remise de trophés à chaque joueur senior.

Rappelons aussi le douze juillet 98, l'élan de fraternité pour fêter avec fierté et honneur l'exploit de nos représentants sportifs nationaux accédant au titre suprême de "CHAMPION DU MONDE ".

La nouvelle saison 98/99.

Des changements importants se sont produits.

Il nous fallait trois équipes seniors en championnat, c'est chose faite et le début de saison se déroule bien, tant sur le plan des résultats que de l'état d'esprit. Bon nombre de joueurs ont accepté d'encadrer des équipes de jeunes, prise de responsabilite appréciée par tout le monde.

Comme nos clubs voisins, nous avons des difficultés à composer des équipes complètes de jeunes c'est pourquoi nous réalisons des ententes depuis plusieurs années avec l'ES Layon (Martigné Tigné).

Une équipe loisir s'est reconstituée au sein de la section, l'arrivée de l'A.S Louresse en fusion avec notre Club a permis d'atteindre les effectifs suffisants . C'est une clarification et une union très positive qui permet à chaque joueur d'évoluer dans de meilleures conditions sportives .

Pour encadrer un effectif de jeunes de plus en plus nombreux, notre équipe d'éducateur s'est vu complétée par Mr BREGAIN de Louerre .

FELICITATIONS à **Philippe JOUBERT**
qui a brillamment obtenu son diplôme d'arbitre officiel

.../... (fcot, suite)

Effectifs par commune:

Ambillou-Château	52 joueurs
Grézillé	02 joueurs
Louerre	08 joueurs
Louresse	29 joueurs
Noyant	04 joueurs
Autres communes	25 joueurs
Total	**120**

Infrastructures et équipements :

Nos besoins sont très importants pour que tous les jeunes puissent s'épanouir autour du sport et trouver un bon équilibre. Pour cela, le Club doit maintenir son dynamisme .

Cet été, nous avons concretisé la mise en service de l'irrigation par aspersion des deux terrains grace à la Municipalité et au C.C.A.S. d'Ambillou-Château qui ont financé le forage d'un puits et l'achat d'un enrouleur.

Plusieurs Sponsors nous ont soutenus pour le renouvellement de nos équipements

- S.A.R.L. Juin, conception de coupe vent.

- Relais Mousquetaires,(Mr Pommeau) . }
- Plomberie Marc Gallien. } 4 jeux de Maillots Seniors
- E.T.A. Beaumont Serge. }
- E.T.A. Jarry Père et Fils. }

Projets en cours

- La réfection du terrain principal printemps 1999.
- Prochainement le démarrage des travaux de la salle " Club House" .La participation financière des 5 communes de l'A.S.V.R. est organisée, le montage financier pour le complément de financement est en phase de conclusion.

Les membres du conseil d'administration de la section renouvellent leurs remerciements pour la solidarité de tous, Joueurs, Bénévoles d'encadrement des équipes, de buvette, d'organisation de manifestations, Arbitres, Entraineurs-Educateurs, Supporters, Sponsors ainsi que toutes les Municipalités qui nous entourent.

Nous présentons à chacun de vous nos meilleurs voeux de réussite et de santé pour 1999, dernière année du 2ème millénaire

LA CHASSE A LOURESSE ... UN LIEU DE CONVIVIALITE

Tous les chasseurs ont été d'accord cette année pour diminuer de trois dimanches la durée de la chasse au lièvre. Le dernier comptage avait fait apparaître en effet une diminution sensible du nombre de lièvre. La cause ? On accuse en partie les travaux pour la nouvelle route. Peut-être la déviation a-t-elle bon dos. En tout cas cette mesure, dans un souci de bonne gestion, honore les chasseurs de Louresse qui veulent respecter la nature et les espèces. La chasse c'est un passe-temps agréable, mais c'est aussi un sport qui a sa discipline, c'est enfin un moment de détente et d'échange sur le terrain : "on se croise, on s'arrête, on se cause".

Cette année le 24 janvier, les chasseurs se réuniront pour de petites agapes à l'issue de la battue au chevreuil. Une ambiance chaleureuse sera au rendez-vous.

Le 6 mars, comme tous les ans, les habitants de la commune seront invités à participer au repas-dansant des chasseurs où sont dégustés et appréciés les produits de la chasse. Là encore, une occasion de rencontre fort sympathique.
Le 21 mars aura lieu l'Assemblée Générale où l'on fera le bilan de l'année et où l'on prendra des décisions avant de partager ... *le verre de l'amitié.*

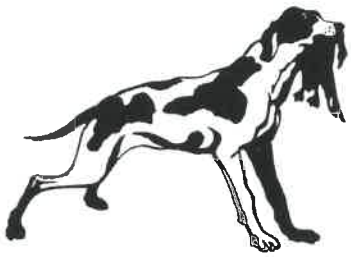

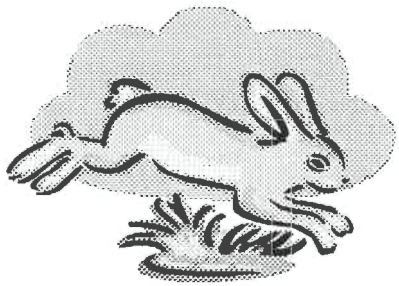

L'association des parents d'Elèves

Pour la première année du Rassemblement Pédagogique Intercommunal, l'Association des Parents d'Elèves de Dénezé et Louresse vous font part des différentes manifestations de l'année scolaire 98-99 :

- ☞ Octobre 1998 : Vente de galettes
- ☞ Décembre 1998 : Fête de Noël
- ☞ 27 Février 1999 : Loto à Louresse
- ☞ 10 Avril 1999 : Bal à Dénezé

Composition du bureau :

Présidente :Sylvie Blanloeil
Vice-président :Yvon Métivier
Secrétaire: JocelyneBlot
Vice-Secrétaire : Fabienne Aumond
Trésorière: Marie Vaillant

L'association
est heureuse de vous présenter ses meilleurs voeux pour l'année 1999

ANCIENS COMBATTANTS

La section des anciens combattants de Louresse Rochemenier se porte bien, la bonne humeur et une excellente ambiance sont toujours au rendez-vous à chaque manifestation.

Pour 1999, voici les dates des Assemblées Générales :

Galette le samedi 6 février 1999.

Repas à Ambillou le 8 mai 1999 avec Ambillou.

Un voyage sans doute en juin 1999 (date exacte à préciser).

Méchoui le samedi 3 juillet 1999.

Bal à la Ballastière le dimanche 10 octobre 1999.

Un vin d'honneur le 11 novembre 1999 à Louresse.

La section est forte de 59 membres combattants et veuves et nous aurons le plaisir d'accueillir quelques nouveaux membres en 1999.

La composition du bureau :

Président d'Honneur :	Jeanneteau Marcel
Président :	Bousseau Marcel
Vice-Président :	Clochard Gilbert
Trésorier :	Reveille Louis
2ème Vice-Président :	Leclerc Jean
Secrétaire	Vigneron Roger
Les membres :	Aumont Louis fils - Forest Yves - Aubin Bernard - Beauchêne Roger

CLUB DU 3EME AGE

Tous les mercredis après-midi, c'est la réunion entre amis, autour des jeux de cartes ou autres. C'est vraiment l'amitié et on s'y sent bien.

Et puis nous avons aussi nos activités au cours des mois :

Le 20 janvier tout d'abord, il y a l'assemblée générale. Nous comptons sur de nouveaux adhérents. Si vous êtes à la retraite, n'hésitez pas !!.

Cette année, nous avons commencé une nouvelle activité avec Dénéze-sous-Doué. Nous avons organisé un mini concours à Louresse puis à Dénezé. Le prochain concours est prévu pour le 19 mai.

- Le 2 juin, nous nous réunissons pour un méchoui.
- Au mois de juillet, nous proposons des grillades et au mois d'août un pique-nique.
- Notre concours de belote est fixé au 13 octobre 1999.
- En novembre, nous effectuons notre repas annuel.
- Et enfin, nous terminons l'année par la traditionnelle bûche de Noël.
- Lorsqu'un adhérent fête son anniversaire, il apporte des gâteaux et du vin. C'est l'occasion de faire la fête.
- Jusqu'à ce jour, la cotisation annuelle est de 100 Francs.
- Dans l'attente de vous compter parmi nous, ***le Club vous présente tous ces voeux.***

UNE PLATE-FORME DE COORDINATION GERONTOLOGIQUE EN SUD-SAUMUROIS

Alors que dans les pays occidentaux, **le vieillissement de la population est l'un des phénomènes les pus importants de cette fin de siècle**, la Commission Action Sociale, emploi et Formation du Comité d'Expansion du Sud-Saumurois (**CAPESS**) s'est penchée depuis 4 ans sur la création d'une plate-forme de coordination gérontologique. A la suite d'une enquête de terrain réalisée auprès des acteurs, le projet a été orienté vers une plate-forme centralisatrice de l'information et relais des professionnels. **Le but de cette structure est d'améliorer la qualité de vie et le bien-être des personnes agées**, elle aura des missions d'information, d'observation et de coordination sur le territoire du Sud-Saumurois.

I - LES OBJECTIFS DU PROJET

- Informer les personnes agées et leur famille sur les moyens existants.
- faciliter les démarches des familles ou solliciter un relais pour le faire (assistante sociale, Conseillère en Economie Sociale et Familiale...)
- Aider les acteurs de terrain, sur leur demande, à touver des solutions aux problèmes des personnes agées
- Observer le territoire, tenir un inventaire exhaustif des moyens et des services à disposition des personnes agées
- faire remonter l'information aux élus sur les manques et les besoins.
- Etudier et proposer des solutions aux partenaires pour pallier les manques et les besoins repérés par la structure sur le terrain.
- Faciliter la coordination des acteurs pour rendre plus efficace leurs actions.
- Développer les emplois de proximité.

II LES MISSIONS DE LA PLATE-FORME

➢ *Information*

- Elle réalisera et tiendra à jour :
  - un inventaire des structures, associations ou libéraux intervenant auprès des personnes âgées et retraitées (établissement d'accueil, les associations de maintien à domicile et de services de proximité, les caisses de retraite, mutuelles,...)
  - un inventaire des relais compétents en matière de législations diverses et d'aides disponibles (avantages fiscaux, aide sociale, allocation logement, subventions habitat, les assurances, Prestation Spécifique dépendance, Titre emploi service...)
- Elle se créera des outils d'information dans des domaines moins maîtrisés par les acteurs locaux.
- Elle informera dans une démarche individuelle ou collective, les personnes âgées et les acteurs.

➢ Observation

En tant qu'observatoire du territoire, elle fera remonter aux élus et partenaires institutionnels les manques et les besoins repérés.

➢ Coordination

Elle aidera les acteurs mobilisés à rechercher les propositions de solutions collectives qui appaîtront comme les plus appropriées. Elle contribuera au développement local du territoire.

III - SON TERRITOIRE ET SES MOYENS

Son teritoire d'intervention correspondra au Pays du Sud-saumurois, c'est à dire les quatres cantons de Gennes, Doué-la -Fontaine, Montreuil-Bellay, et Saumur-Sud. Ainsi, tous les habitants et intervenants de ce territoire pourront bénéficier de la structure.
Pour remplir ces objectifs, le Pays du Sud-Saumurois disposera d'un animateur et d'un comité de pilotage issu de la commission Action sociale du C.A.P.E.S.S.

IV - LE CALENDRIER

Les bureaux du S.M.I.S.S. (Syndicat Mixte du Sud-saaumurois) et du C.A.P.E.S.S ont validé la mise en place de ce nouvel outil et elle devrait être effective pour le 2ème trimestre 1999

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION : C'EST POUR BIENTOT !

Le recensement de la population aura lieu à partir du 8 mars 1999 dans les maisons individuelles et les appartements.

Les personnes vivant en "communautés" (foyers de travailleurs, cités universitaires, internats, hôpitaux, établissements militaires, ...) sont recensées dès février. Cette action conjointe de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) et des mairies est l'occasion unique de disposer d'une photographie précise et actualisée de la population, dans sa diversité et son évolution.

C'est pourquoi, chaque personne vivant en France, quels que soient sa nationalité et son âge, est concernée. Un agent recenseur viendra déposer et retirer à votre domicile des questionnaires. Votre anonymat est préservé, les informations individuelles recueillies sont confidentielles et uniquement destinées à l'INSEE, qui les transforme en statistiques.

Les indications chiffrées obtenues sont indispensables pour faire des choix en matière de politique d'emploi, de formation, de protection sociale et sanitaire (transports, crèches, hôpitaux, écoles, routes, équipements sociaux, culturels et sportifs...).

Votre participation est nécessaire, pour la collectivité nationale et surtout pour la vie de votre commune.

Calendrier des grandes étapes

☑ JANVIER/FEVRIER 1999

Les conseillers techniques de l'INSEE recrutent, avec l'aide de la mairie, les agents recenseurs chargés du recensement. Formation des agents recenseurs par l'INSEE.
La campagne d'information et de sensibilisation débute dans les médias.

☑ MARS 1999

Les agents recenseurs commencent à déposer les questionnaires.

☑ AVRIL 1999

Fin des visites à domicile par les agents recenseurs. Envoi des questionnaires à l'INSEE

☑ JUIN/SEPTEMBRE 1999

Les premières estimations de la population sont disponibles.

☑ 2ème SEMESTRE 1999

Les mairies recoivent les chiffres officiels de population de leur commune.

☑ DECEMBRE 1999

Le décret authentifiant les résultats du recensement est publié.

☑ 1er SEMESTRE 2000

Les données socio-démographiques de la base sont disponibles.

Exploitants,
Salariés agricoles,
Jeunes assurés agricoles.
Retraités MSA...
ceci peut vous intéresser !

L'assistante Sociale MSA peut être un interlocuteur

- pour les familles agricoles en difficulté (exploitants, salariés rencontrant des problèmes de santé)
- pour les personnes âgées ou handicapées
- pour des actions de développement en milieu agricole et rural

Pour le canton de DOUE LA FONTAINE
vous pouvez vous adresser à :

Madame Françoise GLEMIN
Assistante Sociale
Antenne d'Action Sociale "les Fontaines"
49700 DOUE LA FONTAINE
Tél 02.41.59.11.10
Fax 02.41.83.19.96

IMPRESSION
SAUMUR
02 41 67 40 41